



## Mise en demeure du syndic de copropriété

Par **jeje926\_old**, le **15/12/2007** à **18:08**

Monsieur,

Je suis en instance de divorce ma femme vit dans mon domicile qui est mon bien propre elle ne veut pas signé de consentement mutuel afin de faire le partage de nos biens chez le notaire. pour mon bien propre je lui doit une soulte .nous sommes allés chez le notaire mais à chaque fois elle trouve un prétexte pour ne pas signer l 'acte de celui çi

En attendant j ai perdu mon travail et

Je touche 1300 euros d assédic et je ne peux plus payer les charges de copropriété de mon bien propre

que puis je faire pour ne pas perdre mon bien propre et ma femme ne doit elle ps participer à la régulation de cette dette puisqu elle travaille elle perçoit 900 euros par mois + la pension de mon fils de 7 ans de 200 euros et elle ne paie aucune charges ni loyer mis à part la taxe d habitation du bien propre

ma situation devient très grave car à partir de janvier 2008 je ne suis plus hébergé gratuitement par mes parents qui vendent la maison ou je suis actuellement je suis perdu

Salutations